

de l'industrie sur les apports en énergie et en matières premières ainsi que sur les rejets dans l'environnement aux stades de l'extraction et de la production des matières premières.

Au chapitre 4 d'Action 21, les gouvernements s'engagent à «étudier comment les pays peuvent développer leur économie et prospérer tout en réduisant la consommation d'énergie et de matériaux et la production de matières nocives». Certaines des initiatives décrites à la section de ce rapport portant sur la technologie respectueuse de l'environnement indiquent comment les nouvelles technologies et les nouveaux procédés peuvent aider à atteindre cet objectif.

Politiques et stratégies nationales visant à encourager la modification des modes de consommation

Le chapitre 4 porte sur des questions comme : promouvoir une meilleure utilisation de l'énergie et des ressources, réduire au minimum la production de déchets, orienter les choix des particuliers vers des produits écologiques, accroître le contenu environnemental des achats gouvernementaux et s'orienter vers une tarification qui tient compte de l'environnement.

Il existe des exemples de toutes ces activités au Canada. On a cependant connu plus de succès à modifier la consommation des institutions et des industries qu'à modifier les habitudes des particuliers et des ménages.

Les Canadiens trouvent des moyens de réduire au minimum la production de déchets en vrac et de certains polluants. La stratégie de prévention de la pollution du gouvernement fédéral favorise l'adoption de procédés, de pratiques, de matières et de produits qui évitent ou qui réduisent au minimum la création de polluants et de déchets. Les gouvernements fédéral et provinciaux poursuivent leurs efforts en vue d'atteindre leur objectif de réduire de 50 p. 100, d'ici l'an 2000, la quantité (correspondant aux niveaux de 1988) de déchets solides et de déchets d'emballage mis en décharge. Les derniers chiffres provenant de l'Inventaire national de déchets solides indiquent que la réduction des déchets solides urbains depuis 1992 atteignait 13 p. 100.

De nombreuses mesures s'adressaient à l'industrie et au gouvernement en raison de leur grande consommation d'énergie, de matières premières et d'autres produits. Une production plus efficace permet une consommation globale plus durable. Le parc industriel de Burnside, en Nouvelle-Écosse, est un bel exemple des efforts déployés pour améliorer l'efficacité de l'utilisation des matières. Les petites entreprises y utilisent les déchets produits par les autres commerces du parc industriel, déchets qui, autrement, seraient mis en décharge. La plupart des gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral ont également adopté des politiques d'achat respectueuses de l'environnement.

Les gouvernements fédéral et provinciaux ont signé des ententes de prévention de la pollution avec les secteurs de la fabrication de véhicules automobiles, du nettoyage à sec, du traitement de surface des métaux et de l'imprimerie et du graphisme. Ces ententes astreignent les entreprises à des réductions vérifiables de la production, de l'utilisation et

Au Québec, la consigne publique sur les contenants à remplissage unique de bière et de boisson gazeuse a permis la récupération aux fins de recyclage de près de 73 p. 100 des contenants mis sur le marché, ce qui représentait 31 000 tonnes de contenants en 1994, soit 741 millions de contenants (données les plus récentes disponibles).